

| | | | |
|---|---|---|---|
| RENCONTRE DEPARTEMENTALE OPEN | |  | EXTRANAT |
|  | Compétition QUALIFICATIVE pour les Championnats régionaux été | |  4 x 25 m |
|  | SAMEDI 5 MARS 2016 1 ^{ère} réunion : OP 8h – DE 9h 2 ^{ème} réunion : OP 14h – DE 15h |  | LIMOGES beaubreuil |
|  | Filles et garçons minimes et plus (2002 et MOINS) | | |
|  | Droits d'engagement : 2,5 € par épreuve et par nageur Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité de Haute Vienne | | |
|  | Date limite des engagements sur extranat.fr : mardi 1 MARS 2016 avant 23 h 59 Date limite des forfaits sur cd87natation.competition@gmail.com : jeudi 3 MARS 2016 avant 23 h 59 | | |

Règlement

Cette compétition est qualificative pour les championnats régionaux été les 11 et 12 mai 2016 à Brive, (selon la grille de qualif par CA pour les championnats régionaux 50M).

Engagements :

Les engagements se font via EXTRANAT.

2,5 € par épreuve et par nageur. Règlement des engagements à l'ordre de FFN Comité de Natation de la Haute Vienne.

Catégories d'âge concernées :

Minimes et plus (2002 et MOINS).

Les séries sont nagées classement aux temps, sans tenir compte de l'âge des concurrents, dames et messieurs.

Le temps d'engagement sera le temps déjà réalisé lors de la précédente saison ou de la saison en cours. A défaut les nageurs sans temps de référence seront engagés dans la ou les premières séries.

Récompenses :

2 catégories filles puis garçons : catégorie minimes et catégorie cadets juniors séniors

PROGRAMME :

| 1 ^{ère} réunion : SAMEDI 5 MARS 2016 OP : 8 h – DE : 9 h | 2 ^{ème} réunion : SAMEDI 5 MARS 2016 OP : 14 h – DE : 15 h |
|---|--|
| 200 4N Dames PUIS Messieurs 200 DOS Dames PUIS Messieurs 100 BRASSE Dames PUIS Messieurs 1500NL* Dames PUIS Messieurs 100 PAP Dames PUIS Messieurs 400 NL Dames PUIS Messieurs | 200 NL Dames PUIS Messieurs 200 BRASSE Dames PUIS Messieurs 100 DOS Dames PUIS Messieurs 800 NL * Dames PUIS Messieurs 200 PAP Dames PUIS Messieurs 100NL Dames PUIS Messieurs 400 4N Dames PUIS Messieurs |

**L'organisateur se réserve le droit de faire nager les filles et garçons en même temps et de limiter le nombre de séries si la durée de la compétition excède 3h.*

► **Jury et officiels** : constitué par l'organisateur selon les règles FFN. Chaque club doit désigner 6 officiels.